

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
**LYCÉE MOLIÈRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

# BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Février-Mars 1922

## SOMMAIRE :

*Réunions du Mois*

### I. Association des Anciennes Elèves

1. *Fête du Tricentenaire de Molière.*
2. *Assemblée générale et Séance du Conseil de l'A.*
3. *Mariages. — Naissances. — Décès.*
4. *Examen et nomination.*
5. *Office de Placement de l'Union.*
6. *Avis.*

### II. Société de Bienfaisance

1. *Réunion de Bienfaisance de Janvier.*
2. *Cercle Amical.*

### III. Informations et Œuvres sociales

1. *Union pour l'Enseignement agricole et horticole féminin.*
2. *Cours préparatoires à la carrière d'Infirmière Visiteuse.*
3. *Concours à l'Emploi de Rédacteur ou Rédactrice à la Préfecture de Police.*
4. *Concours pour le recrutement du personnel féminin des services des chemins de fer de l'Etat.*

## Réunions du Mois

### Conférences

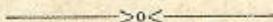
Le samedi 25 février, à 3 heures, Conférence avec projection : « La légende de Bouddha », par M. Hackin.

Samedi 25 mars, à 5 heures, Conférence avec projection de gravures de l'époque : « Une ambassade de Siam sous Louis XIV », par M. Pradère-Niquet.

Chacune de nous peut inviter une ou deux amies à ces réunions où nous espérons retrouver en grand nombre sociétaires et aspirantes.



Réunions de Bienfaisance les jeudis 9 mars et 11 mai, à 5 heures. Le Cercle amical se réunira les dimanches 12 et 9 avril, à 2 heures.



## 1. Association des Anciennes Elèves

### Le Tricentenaire de Molière

La France et la Ville ont, en cette seconde quinzaine de janvier, fêté le troisième centenaire de Molière ; à l'étranger même on a célébré la gloire de « cet homme si fier en sa naïveté. »

Notre Lycée se devait à lui-même de tout particulièrement honorer l'immortel génie de son illustre patron.

Cet hommage a été rendu avec un entrain, une verve, une belle humeur juvénile qu'eût aimé celui qui créa les Dorine, les Martine et les Nicole, une simplicité aussi qui lui eût prouvé qu'Henriette compte beaucoup de sœurs parmi nous. Pour célébrer le tricentenaire nous n'avons fait appel à aucun concours étranger : tout s'est passé chez nous, entre nous. Sous la direction combien active et dévouée de Mme Elichabe, et de Mlle Schwob qui se sont révélées des metteuses en scène pleines

de talent, nos jeunes camarades de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont interprété le *Bourgeois Gentilhomme*, de façon à mériter tous les suffrages d'un public habitué pourtant aux meilleurs artistes des grandes scènes parisiennes.

Mlle S. Forsant a su, avec infiniment d'esprit, exprimer tout ce que le personnage de M. Jourdain comporte de candeur et de vanité ; Mlle M. Cayrou fut une Mme Jourdain pleine de bon sens ; Mlle S. Butté une délicieuse Lucile, toute menue, toute ingénue ; Mlle J. Kastler une marquise bien faite pour tourner la tête du pauvre M. Jourdain ; Mlle A. Rubinstei une Nicole accorte, pleine de gaité et de fantaisie ; Mlle N. Raynal fit un Dorante impertinent et délicieux ; Mlle V. Cureau un charmant Cléonte et Mlle D. Bloch sut mettre dans le rôle de Co-vielle toute la fantaisie qui convient à un valet de Molière. La fameuse dispute du Maître de Musique (F. George), du Maître à danser (A. Badin), du Maître d'armes (R.-M. Gorodiche) et du Maître de Philosophie (A. Steindecker), fut pour toutes un gros succès. Nous serions impardonnables de ne pas mentionner aussi le gentil Maître tailleur (Mlle A. Lecœur), et de ne pas dire un mot de la figuration fort agréable à regarder et admirablement ordonnée jusque dans ses moindres détails. Nous avons eu le plus grand plaisir à entendre, dans les chœurs, les voix fraîches et joliment timbrées de Mlles Germaine Péré, Elisabeth et Paule Lafargue, et dans le solo du début, Mlle Renée Dhur, l'élève du maître de musique.

Il a fallu aussi l'art et l'habileté de M. Stilb pour régler ballets et divertissements sur une scène si exigüe, pour faire évoluer avec autant de grâce que d'aisance, musiciens, danseurs, cuisiniers, laquais, et surtout pour donner à la cérémonie du Mammamouchi, où Mlle Poli Marchetti s'est révélée un splendide Mufti, la vive allure et le pittoresque qu'elle comporte.

Un nombreux public, aux deux séances du jeudi 26 et du dimanche 30 janvier, occupait toutes les places disponibles de notre salle des fêtes. Notre maison s'était ouverte toute grande pour accueillir, non seulement les anciennes élèves, mais leur famille, même des pères, des maris, des fils !

Le dimanche, nous avons eu le plaisir d'apercevoir, au pre-

mier rang, à côté de nos deux directrices, M. de Bévotte, inspecteur de l'Académie de Paris, qui avait bien voulu accepter notre invitation.

Celles qui ont pris tant de peine pour organiser cette manifestation ont eu, pour récompense, un beau succès. Le couronnement de Molière, intermède inattendu, acheva de marquer, comme il convenait, le caractère commémoratif de notre fête.

Lorsque, après le second acte, le rideau se releva, ce fut pour laisser voir, autour du buste de Molière, un charmant cortège où défilèrent, tour à tour, Célimène et Bélise, Martine et Agnès, Alcèste, Harpagon, Scapin, le Malade Imaginaire, coiffé de son bonnet enrubanné, Marquis et Marquises, voire même Trissotin, tandis que Mlle Andrée Hyaffil, après avoir couronné de lauriers l'image du Maître, vint réciter un sonnet de Mlle Dugard :

### Pour le troisième Centenaire de Molière

Après avoir dormi trois siècles sous la pierre,  
Si tu te réveillais et, pour nous corriger,  
Brandissais ta satire àpre et forte, ô Molière,  
Que le monde offrirait de mœurs à fustiger !

Le marquis a légué sa morgue aux millionnaires ;  
Tartuffe dans l'intrigue est de nouveau plongé ;  
Argan reste perclus de maux imaginaires ;  
On se heurte aux pédants : l'homme n'a pas changé...

Mais il est dans ta Ville une école attrayante ;  
La science y fleurit, modeste et souriante,  
Et ton nom immortel illustre le fronton.

Maître, tu l'aimerais ce jeune et clair Lycée,  
Et dirais aux enfants, filles de ta pensée :  
« Par vous, raison et grâce un jour triomphent ! »

---

## Assemblée générale

---

A 2 heures, ce même jeudi 26 janvier, où nous fêtons le tricentenaire de Molière, nous avons eu notre assemblée générale annuelle.

Les sociétaires présentes étaient sensiblement plus nombreuses que les années précédentes : un certain nombre, en envoyant leurs votes par correspondance, ont témoigné l'intérêt qu'elles portent à l'Association en donnant leurs avis sur les questions qui ont fait l'objet des délibérations des dernières réunions du Conseil.

A côté de Mlle Bergman, nos deux présidentes d'honneur, Mme Thirion, directrice honoraire, et Mlle Plicque, directrice du Lycée, présidaient avec elle la réunion, et nous avons eu le plaisir de voir parmi nous beaucoup de nos membres honoraires. Le quart d'heure de grâce à peine accordé aux retardataires, notre présidente prend la parole pour exposer la situation morale et matérielle de l'Association, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

MESDAMES,

CHÈRES AMIES,

Puisque les circonstances nous ont permis d'avoir notre Assemblée générale le jour même où le Lycée Molière va fêter son « patron » : nous sommes heureuses de pouvoir nous joindre à l'hommage de toute la France pour notre grand génie national, mais nous le ferons de façon très modeste, car je n'ai pas la prétention de rien ajouter à tout ce qui a été dit ou écrit depuis plusieurs semaines en l'honneur de Molière.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre appel, et de vous trouver ici, nombreuses, nous témoignant une fois de plus que notre Association possède un noyau de très fidèles adhérentes pour qui notre groupement n'est pas un mythe, une vague société dont il faut bien payer la cotisation annuelle, mais presque une nécessité.

Je pense exprimer — bien imparfaitement, d'ailleurs — vos

sentiments à toutes en adressant à Mme la Directrice un chaud « merci » pour l'affectueux intérêt qu'elle porte à notre Association ; toujours elle réussit à prendre part à nos réunions du Conseil ; nous lui sommes infiniment reconnaissantes qu'elle veuille bien, de si bonne grâce, nous consacrer une si grande partie de son temps. Je tiens également à remercier notre chère ancienne Directrice, qui sait bien nous montrer par sa présence à presque toutes nos réunions que nous resterons toujours pour elle « ses filles ». Que chacun des membres du Conseil trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour la fidèle collaboration de cette année ; nous avons essayé de mériter votre confiance, nous avons uni nos efforts pour rendre notre A. plus vivante, plus féconde surtout ; sans doute n'y avons-nous pas aussi bien réussi que notre ardeur nous le faisait espérer, et cependant nous souhaitons être à même de poursuivre notre tâche, cherchant à répondre à tous les désirs que vous voudrez bien nous exprimer.

Notre A. a été douloureusement éprouvée cette année par la mort de M. Bondois dont beaucoup conservent le souvenir très vivant. Un autre deuil est venu tristement terminer l'année écoulée. Toutes celles qui ont eu le bonheur de connaître Mme Dupotef de Brévon savent quelle sympathie émanait d'elle, et combien elle se dépensait pour tous ceux qui souffrent ; c'est une grande amie que nous perdons en elle. D'autres vides se sont creusés à nos côtés : Mme Fourcade, un de nos membres honoraires, et 3 de nos compagnes : Mmes Jules Scheurer (Elisabeth Kœnig), Mireille Ardouin-Dumazet et Simone-Berthe Wessermann nous ont été enlevées.

Nous avons le plaisir de compter 16 nouveaux membres honoraires :

Mme Parcot, économe du Lycée, qui nous réserve toujours un accueil des plus bienveillants ; Madame Elichabe et Mlle Mauran ; Mlles Bouneix, Cousteix, Lacôte.

Nous souhaitons la bienvenue à 4 Sociétaires perpétuelles :

Mlles Marg. Bottolier, Henriette Hécart, Geneviève Maury et Jenny Weiss.

A 21 nouvelles sociétaires :

Mme Bachollet (Yvonne Berthault)	Mlles Denise Moriceau
Mlles Madeleine Bernard	Marguerite Monnier
Juliette Boué	Alice Noël
Sofia Camacho	Mme G. Pélicier (Cath. Brière de l'Isle)
Elizabeth Derazey	Mlles Marthe Poinot
Gizèle Emden	Odette Savignat
Camille Lebon	Jacqueline Teutsch
Andrée Lefèvre	Marie Tisserand
Lucienne Michel-Lévy	Jeanne Vidal
Denise Misrachi	Louise Vitry
Mlle Suzanne Picard.	

Et à 13 aspirantes :

Mlles Madeleine Boudène	Mlles Hélène Dol
Jeanne Boudène	Suzanne Kastler
Simonne Contreau	Aline Ménasché
Geneviève Dentan	Germaine Zunz.
Suzanne Ceccaldi	Sophie Vinaver
Yvonne Ceccaldi	Simone Méridier

Mlle Henriette Méridier.

auxquelles viendront se joindre, nous voulons l'espérer, de nombreuses adhésions pour 1922. Que chacun de nos membres, convaincu de l'utilité de notre A. ait à cœur de nous procurer de nouvelles adhésions. L'A n'existe pas seulement pour nous permettre de retrouver, avec un plaisir toujours renouvelé, celles qui nous ont guidées durant nos jeunes années, celles qui, professeurs affectueusement respectées ou compagnes aimées ont contribué à former notre personnalité, mais elle *doit* exister par ce qu'elle nous permet de faire pour celles d'entre nous qui ont besoin d'aide, de soutien moral ou matériel. Par la création de bourses d'études au Lycée même, elle contribue à donner à une jeune fille qui en serait privée cette instruction secondaire qui fait qu'on se sent un peu « sœurs » parce qu'on a été élevée dans un Lycée, à plus forte raison lorsque c'est au même Lycée. La bourse d'études, ou de voyage, destinée à une de nos sociétaires, apporte à celle-ci un encouragement moral et lui facilite l'entrée dans la carrière qu'elle s'est choisie. Enfin, nous réservons chaque année une somme qui, à

titre de don, ou même de prêt, pourrait être utile à l'une de nos sociétaires. Plus que jamais, la vie est faite d'imprévu ; il ne nous appartient pas de juger, mais bien souvent nous serions tentées de crier à l'injustice des faits... et c'est pour y remédier dans la faible mesure de nos moyens que nous sommes heureuses d'adhérer à ce genre de « secours mutuel ». Mais il faut que vous y pensiez, vous qui pouvez rencontrer une ancienne compagne durement éprouvée au point de vue matériel ; dites-nous ce que vous pouvez nous en dire, et vous, bien chères amies, venez à nous ; nous serons honorées de votre confiance, vous pouvez compter sur notre entière discrétion, et nous serons vos obligées, car vous nous prouverez que notre Association peut être vraiment utile.

Et maintenant, qu'avons-nous fait durant cette année écoulée ? Vous en avez été tenues au courant par notre *Bulletin*, que vous avez bien voulu trouver trop rare, de sorte que nous allons le publier plus souvent. (Nos changements successifs vous prouvent notre soif de progrès). Mais cela nous entraîne à des dépenses plus élevées, et il faut que vous nous aidiez davantage à y faire face. J'ose à peine revenir sur ce thème, l'ayant abordé tant de fois cette année ; je ne m'adresse naturellement pas à celles d'entre vous qui sont en règle, mais trop nombreuses sont encore celles qui n'ont pas payé leurs cotisations de 1921, 1920, et même plus anciennes ; notre trésorière est à votre disposition pour vous renseigner, aujourd'hui même, sur vos arriérés, et pour recevoir vos cotisations. Essayez de prendre la bonne habitude de vous acquitter avant le mois de mars, chaque année ; nous espérons ainsi être à même de mieux remplir nos engagements ; car, il faut bien le dire, le niveau plus que bas de notre caisse nous a interdit d'attribuer notre bourse de voyage. Par contre, notre jeune boursière du Lycée y poursuit ses études dans de bonnes conditions, et donne toute satisfaction à ses professeurs. Personne n'a fait appel à notre caisse de secours. J'ai peine à croire (au fond, peut-être est-ce vrai, et, dans ce cas, nous nous en réjouissons), que la vie de toutes nos sociétaires s'écoule facile, sans accidents et sans épreuves autres que celles auxquelles nous ne pouvons apporter que notre sympathie. Cependant, il nous est arrivé d'autres

années, de connaître des cas si pénibles que notre aide modeste ne pouvait être que d'un bien faible secours ; j'ai bien peur qu'avec les conditions d'existence si difficiles aujourd'hui, plus d'une détresse demeure ignorée que nous pourrions peut-être aider à soulager. Encore une fois, venez trouver l'une de nous : Mme la Directrice se chargera volontiers de nous communiquer vos indications ; de son côté, Mme Thirion réserve à ses anciennes élèves l'affectueux accueil que vous savez, et si, par un sentiment que nous comprenons, vous hésitez encore, n'êtes-vous pas restée en relation avec une ancienne compagne, au moins, qui, elle, pourrait nous crier à l'aide ? Je m'excuse d'insister ainsi, mais il me semble que c'est là que réside l'intérêt essentiel de notre Association, et ce n'est que lorsque nous nous sentirons unies par l'épreuve partagée qu'elle atteindra vraiment son but.

Nous avons eu, dans le courant de l'année, quelques réunions tout intimes, où très anciennes et toutes jeunes furent heureuses de se grouper autour de chers visages que nous regrettons de ne plus rencontrer chaque fois que nous venons au Lycée, mais que nous sommes heureuses de revoir aujourd'hui, ainsi d'ailleurs que nos chers professeurs.

L'Association s'est fait un plaisir de prendre part à la fête du 2 juin ; au programme figuraient plusieurs de nos anciennes, dont nous sommes toujours heureuses d'apprécier le talent ; comme d'habitude, et de même qu'à la vente de décembre, chacune retrouvait avec joie quelque compagne perdue de vue, mais non de souvenir.

Notre Bibliothèque, grâce à Adrienne Polack, est ouverte tous les samedis ; elle s'est enrichie de quelques volumes dûs à la générosité de certains de nos membres qui n'oublient pas de nous envoyer les œuvres qu'elles publient, ou, ce qui est plus à la portée de chacune de nous, nous donnent des volumes qu'elles sont heureuses d'avoir lus et voudraient faire connaître. Cependant, nous espérons que grâce à l'empressement que vous apporterez à remplir notre caisse, nous pourrons réserver cette année enfin une certaine somme à l'achat de nouveaux livres ; par l'intermédiaire de deux membres de notre Comité nous pouvons obtenir une importante réduction. Notre catalogue s'allongera d'autant..

Notre Imprimerie pour les aveugles continue à fonctionner grâce à la précieuse collaboration de plusieurs anciennes. Enfin, notre sœur, la Société de Bienfaisance, ne cesse d'étendre sa bienfaisante activité et soulage des misères toujours renouvelées par les crises de toutes sortes que traverse notre France. Comme le *Bulletin* constitue le seul organe de la Société de Bienfaisance, celle-ci veut bien contribuer à sa publication par une subvention de 300 fr. dont nous lui sommes très reconnaissantes.

Vous savez que nous sommes rattachées à l'Union des Associations d'Anciennes Elèves des Lycées de France. Son service de Placement fonctionne d'une façon remarquable et nous engageons celles d'entre vous qui désireraient un poste de professeur ou de secrétaire à s'y adresser. Cette année ont obtenu des postes par l'intermédiaire de ce service :

- 39 institutrices ou répétitrices ;
- 14 professeurs ;
- 12 sténographes-dactylographes ;
- 2 maîtresses d'Internat, soit

---

67 jeunes filles, dont 7 sont anciennes de notre Lycée.

Nous voici au début de l'année nouvelle, très désireuses de la bien employer. Déjà, la Société des Amis de l'Orient, par l'intermédiaire de sa secrétaire, une de nos sociétaires les plus dévouées, Suzanne Karpelès, nous promet pour le dernier samedi de février, une conférence de M. Hackin, La légende du Bouddah, avec projections cinématographiques ; pour mars, une autre, de M. Pradère-Niquet, dont le titre même l'assure du succès : Ambassade de Siam sous Louis XIV, avec projections de gravures de l'époque. Grâce à la lampe à projections, installée par les soins de Mlle Hécart, nous nous réjouissons d'assister à ces réunions. Nous souhaitons d'avoir d'aussi engageantes propositions pour les mois suivants, et nous comptons pour cela sur votre aide. Nous vous serions aussi très reconnaissantes de nous signaler toute erreur ou omission que vous pourrez relever dans notre annuaire. Certaines changent de résidence, et oublient de nous avertir... Les *Bulletins* qui ont déjà tant de peine à parvenir lorsqu'ils n'ont qu'un passage

à la poste, s'égareront facilement lorsqu'ils doivent être réexpédiés. Notre organisation laisse certainement à désirer, mais nous voudrions en atténuer le plus possible les faiblesses, et comptons pour cela sur vos conseils. Que chacune de nous prenne, à l'occasion, sa part de travail, s'inspirant ainsi de cet esprit de solidarité, de bonté et de générosité dont notre Molière nous a toujours donné l'exemple.

Les unanimes applaudissements qui saluent le rapport de la présidente lui expriment notre reconnaissance pour l'activité avec laquelle elle s'est dépensée pour le plus grand bien de l'A. et des œuvres qui s'y rattachent.

La parole est donnée à la trésorière pour exposer notre situation financière.

### Ressources Annuelles

#### 1° Recettes

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1921 .....	32 82
Reçu 14 cotisations, aspirantes 1921 .....	28 »
10 — 1920 .....	100 »
78 — 1921 .....	780 »
7 — 1922 .....	70 »
	<hr/>
	1.010 82
Intérêt de l'argent placé :	
Rente 3 o/o .....	112 »
Rente 5 o/o .....	150 »
2 obligations Ville de Paris, 99 .....	15 60
3 obligations Ville de Paris, 98 .....	23 10
4 Communales, 91 .....	37 86
2 Ville de Paris, 94 .....	15 84
3 Foncières, 95 .....	33 23
Rente 5 o/o 1920 .....	85 »
Intérêt de l'argent en compte courant .....	2 23
11 actions, Maison des Lycéennes .....	5 50
	<hr/>
	480 36
Reste de la Fête de Charité versé aux ressources annuelles .....	90 90
	<hr/>
	1.582 08

*2<sup>e</sup> Dépenses*

Bourse de l'Association .....	595 50
Cotisation à l'Union des Associations .....	40 »
Gratification aux domestiques .....	40 »
<i>Bulletins</i> .....	1.084 35
Frais de poste .....	58 40
Timbres de quittance .....	52.60
Frais de bureau de la secrétaire .....	12 50
Frais de réunion et circulaires .....	34 50
Prix de l'Association .....	43 »
Frais de carnets de chèques postaux .....	14 35
Garde des titres et frais de banques .....	14 20
Don à la Société de Bienfaisance du 1/10 <sup>e</sup> des cotisations .....	97 80
Transfert au fond de réserve (1/10 <sup>e</sup> , intérêt du capital placé) .....	48 »
	<hr/>
	2.135 20
Recettes .....	1.582 08
	<hr/>
Excédent de dépenses .....	553 12

**Fonds de réserve**

*Recettes*

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier .....	1.579 83
3 premiers versements de sociétaire perpétuelle ....	250 »
2 derniers versements .....	125 »
1/10 <sup>e</sup> de l'intérêt du capital placé .....	48 »
	<hr/>
	2.002 83

Ce déficit de 550 fr. environ qu'accuse le rapport financier provoque, non pas de l'inquiétude (puisqu'il n'est que momentanément, 200 cotisations de 1921 n'ayant pas encore été acquittées), mais une question au sujet du recouvrement des cotisations.

Beaucoup de sociétaires présentes réclament qu'on revienne à l'ancien mode de recouvrement par la poste, en portant, bien entendu, à la charge des sociétaires, les frais de recouvrement.

Au prochain *Bulletin* sera joint un mandat de chèque postal qu'il n'y aura qu'à remplir pour s'acquitter. A la majorité il est décidé que *les cotisations qui n'auront pas été réglées de la sorte au 1<sup>er</sup> avril seront alors recouvrées par la poste aux frais des sociétaires.*

La trésorière présente alors le projet de budget pour 1922.

### Projet de Budget

#### 1<sup>o</sup> Recettes prévues

198 cotisations 1921 .....	1.980 »
360 cotisations 1922 .....	3.600 »
6 cotisations, aspirantes .....	12 »
7 abonnements au <i>Bulletin</i> .....	14 »
Participation de la Société de Bienfaisance à la publication du <i>Bulletin</i> .....	300 »
	<hr/>
	5.906 »

#### 2<sup>o</sup> Dépenses à prévoir

Déficit de l'année écoulée .....	553 10
Bourse de l'Association .....	595 50
Bourse d'études .....	500 »
Don à la Société de Bienfaisance du 1/10 <sup>e</sup> des cotisations .....	560 »
Cotisation à l'Union des Associations .....	40 »
Prix de l'Association .....	42 »
Gratification aux domestiques .....	40 »
Frais de réunions et circulaires .....	50 »
Don aux pupilles de l'École Publique .....	200 »
Frais de poste .....	80 »
<i>Bulletins</i> .....	1.500 »
Frais de bureau de la secrétaire .....	30 »
Garde des titres et frais de banque .....	15 »
Transfert au fond de réserve (1/10 <sup>e</sup> de l'intérêt du capital placé) .....	48 »
Bibliothèque .....	150 »
	<hr/>
	4.403 60

Les recettes probables accusent donc un excédent sur les dépenses prévues de 5.906 fr. — 4.403 fr. 60, soit 1.502 fr. 40. A l'unanimité le projet de budget est adopté.

\*\*

On procède alors au vote pour le renouvellement du tiers des membres du Comité arrivés à fin de mandat. Parmi ceux-ci trois seulement se représentent : Mlle H. Burgaz, Mme A. Delzant, Mlle S. Feist ; Mlles Henriette Bertrand, Aline Chalufour, Malvina Hembacher, Mme Jeangirard (Marguerite Dubois), ont posé leur candidature.

Mlles *Hélène Burgaz, Suzanne Feist, Mmes Delzant* (Andrée Belin) et *Jeangirard* (Marguerite Dubois), *Mlle Aline Chalufour* obtiennent le plus grand nombre de suffrages et sont élues.

Viennent ensuite Mlles M. Hembacher et H. Bertrand.

\*\*

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil se réunit pour élire son bureau. Mlles H. Hécart et S. Feist, trop occupées cette année, se déclarent dans l'impossibilité d'y conserver leurs fonctions respectives de vice-présidente et de secrétaire adjointe.

A l'unanimité, le bureau, pour 1922, est constitué de la façon suivante :

*Présidente* : Mlle Renée Bergman.

*Vice-Présidente* : Mlle Madeleine Romand.

*Trésorière* : Mlle Germaine Belot.

*Vice-trésorière* : Mlle Aline Chalufour.

*Secrétaire* : Mme Delzant (A. Belin).

*Secrétaire adjointe* : Mlle H. Burgaz.

---

## Mariages

---

Mlle Germaine Doumer avec le Docteur Georges Lemaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de guerre.

Mlle Georgette Bloch avec M. Robert Weil.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleurs vœux de bonheur.

---

## Naissances

---

On nous annonce la naissance de :

Jacques, fils de M. et Mme Robert Lorilleux, et petit-fils de Mme Lorilleux, professeur au Lycée, membre honoraire de l'A.;

Germaine, fille de M. et Mme André Bartoli (Marthe Bernard).

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

---

---

## Décès

---

Mme Dupotet de Brévon, notre dévouée collaboratrice pour toutes nos œuvres de bienfaisance, en particulier pour nos colonies de vacances dans le Morvan, a été enlevée en quelques heures à l'affection de sa fille, Mme Camoin (Jeanne Dupotet de Brévon).

Nous exprimons à notre compagne toute notre douloureuse sympathie et lui disons ici quelle part nous prenons à son deuil, qui en est un pour nous aussi.

M. Jacques Walrand (mari de Denise Bons), Ingénieur des arts et manufactures, capitaine d'artillerie de réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de guerre, est décédé des suites de ses blessures.

Toute notre sympathie va vers notre compagne qui reste veuve avec deux petites filles.

Nous apprenons également la mort de M. Edouard Ghins, lieutenant-colonel d'artillerie, Officier de la Légion d'honneur, père de notre compagne Louise Ghins, la collaboratrice si dévouée et si appréciée de nos fêtes de charité et de nos réunions du Cercle amical.

A elle et à Mme Ghins, que nous avons vu aussi souvent parmi nous, nous exprimons notre profonde sympathie.

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Légonier, père de Mme Durin (Alice Légonier), à qui nous envoyons nos plus sincères condoléances.

---

---

## **Examen et Nomination**

Mlle Denise Jalabert vient de soutenir brillamment sa thèse à l'École du Louvre, et a été nommée Elève diplômée de l'École du Louvre.

Elle a, dès le lendemain, été « chargée de conférences dans les musées nationaux ».

---

## **Office de Placement de l'Union**

Nous rappelons à nos compagnes que l'Office de Placement de l'Union, dont notre présidente a signalé l'activité dans son rapport, est ouvert, 99, rue de Prony, le lundi matin de 10 h. à midi et le mercredi après-midi, de 2 h. à 4 h.

Mme Delzant, secrétaire de l'A., sera très heureuse de transmettre à Mme Isch-Wahl, qui assure la direction de l'Office, toutes les offres ou demandes d'emploi qu'on voudra bien lui faire connaître.

Au cours de l'année 1921 73 jeunes filles, dont 60 lycéennes et 13 non lycéennes) ont été placées par l'Office. Dans ce nombre sont comprises 7 de nos compagnes.

---

## **Avis**

Nous remercions d'avance toutes celles qui voudront bien nous signaler les erreurs qu'elles pourront relever dans l'annuaire.

Nous demandons à nos compagnes récemment mariées de bien vouloir nous communiquer au plus tôt leurs nouvelles adresses.

Nous rappelons que toute ancienne élève âgée d'au moins 15 ans peut devenir Sociétaire de notre Association si elle paye une cotisation annuelle de 10 fr. Les élèves à partir de la 3<sup>e</sup> année peuvent être admises à titre d'aspirantes, moyennant une cotisation annuelle de 2 fr.

Les élèves mineures ne peuvent faire partie de l'Association sans l'autorisation de leurs parents ou tuteurs.

Adresser les cotisations et inscriptions à Mlle G. Belot, 137, rue du Ranelagh, 16<sup>e</sup>, ou Compte de chèques postaux, n<sup>o</sup> 35-544, et les communications diverses (changements d'adresse, annonces, suggestions, etc.), à Mme Delzant, 39, Avenue de Breteuil, VII<sup>e</sup>.

— « 020 » —

## 2. Société de Bienfaisance

### Réunion de Bienfaisance du 12 Janvier

L'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance étant fixée au 9 février, il importait, pour préparer le budget de 1922, que la trésorière nous mit au courant de l'Etat des finances de la Société.

Dès le début de la réunion, Mme Stein a donc donné le compte rendu des dépenses et des recettes de 1921 :

#### *Dépenses*

Secours en nature, épicerie, etc. ....	1.110 25
Vêtements .....	2.918 05
Secours loyers, maladies .....	2.711 95
Pensions .....	1.050 »
Cercle amical .....	168 60
Voyages et Colonies de vacances .....	10.540 »
Fête de Noël .....	233 35
Frais divers .....	23 10
Cotisation aux œuvres diverses .....	110 »
Frais de banque .....	25 36
Don à la Section Française de Secours aux Enfants Russes affamés .....	1.500 »

---

20.390 71

*Recettes*

Solde 1920 .....	26.730 25
Reliquat de vente 1920 .....	300 »
Dons pour Colonies vacances .....	2.018 »
Contribution des familles aux colonies .....	2.535 »
Dons à la Société .....	327 75
Remboursement des prêts .....	157 30
Intérêts divers .....	867 05
Bénéfice de la vente de 1921 .....	21.548 95
	<hr/>
	55.034 30
Total des Recettes .....	55.034 30
Total des Dépenses .....	20.390 71
	<hr/>
Solde à nouveau .....	34.644 09

Avec une telle somme devant nous, nous sommes assurées de pouvoir faire face à nos charges, et aux dépenses des vacances de 1922.

Remarquons que dans les dépenses figure la somme de 1.500, prélevée sur les bénéfices de la vente de décembre, ainsi que cela avait été décidé à une précédente réunion, pour répondre à l'appel de la *Section Française de Secours aux enfants Russes affamés*.

C'est toujours avec le plus vif intérêt que nous accueillons les nouvelles de la famille Lefebvre que nous suivons depuis tant d'années. La plus jeune des enfants, Marie, vient d'échouer à son brevet élémentaire ; il faut renoncer à la diriger vers la carrière d'institutrice, car le travail intellectuel lui occasionne actuellement des maux de tête. Elle va donc apprendre la sténo-dactylo pour entrer dans le commerce.

Une autre de nos jeunes amies, Léo L., ainsi que l'un de ses frères, se trouvent malades et auraient besoin de faire un séjour dans un sanatorium. Ils peuvent être admis ensemble à condition de payer 4 fr. par jour pour chacun d'eux, sacrifice que leur famille ne peut faire que partiellement. Il est décidé que la Société payera la pension de l'un des deux, pendant 2 mois, soit 240 francs.

Nous devons également penser à l'*Œuvre du trousseau*, si importante pour le Cercle amical. Beaucoup d'achats sont actuellement nécessaires qui nécessiteraient une mise de fonds d'environ 300 francs. On vote à l'unanimité la subvention demandée.

La Société de Bienfaisance, qui se sert du *Bulletin* de l'Association pour toutes ses communications, désire participer aux frais d'impression qui ont plus que doublé. Il est décidé que la Société paiera 1/5 de ces frais, soit, pour l'année 1922, 300 francs.

Bien que la belle saison soit encore fort lointaine, la question des colonies de vacances est si importante pour nous qu'il n'est pas trop tôt de nous en préoccuper. L'été dernier, quelques-uns de nos pupilles ont été envoyés aux mêmes colonies scolaires que les enfants des écoles du 16<sup>e</sup> arrondissement et s'y sont trouvés très bien. Si nous pouvions nous entendre avec le Maire du 16<sup>e</sup> pour envoyer ainsi la plus grande partie de ceux de nos enfants qui résident dans le 16<sup>e</sup>, nous réaliserions une économie importante qui nous permettrait d'augmenter le nombre de nos petits colons du 15<sup>e</sup>. Bien entendu, on demandera toujours aux parents une contribution, si petite soit-elle.

Puis, Mlle Scott nous fait part de la triste nouvelle de la mort d'une grande amie de la Société de Bienfaisance, Mme Dupotet de Brévon. Voici ce qu'elle nous en dit :

Ce qui nous unissait à elle, c'était le tendre souvenir que nous gardions de sa plus jeune fille, Adélaïde, morte en 1910, à l'âge de 21 ans ; c'était notre affection profonde pour sa fille aînée, Jeanne, dont le mari, grièvement blessé en août 1914, alla s'éteindre en Allemagne au Camp de Grafenwohr, et c'était aussi ce qu'elle nous donnait d'elle-même, sans compter, sans jamais se lasser !

Celles d'entre nous qui ont eu le *privilege d'être reçues dans la maison* qu'elle habitait à Quarré-les-Tombes, avec sa fille, n'en oublieront jamais la douce hospitalité ; elles n'oublieront jamais non plus ce qu'était cette maison pour la population de Quarré et pour tous les hameaux avoisinants, ni comment cette femme admirable était pour les gens de la région l'infirmière, la conseillère, l'arbitre, l'amie.

Emue de ce qu'en hiver nombre d'enfants faisaient des kilo-

mètres dans la neige pour passer la journée à l'école et n'y jamais rien prendre de chaud, elle fit aménager le préau de l'école, de telle manière que les bambins pussent à midi s'y abriter contre l'âpre bise du Morvan. Aidée de l'instituteur, de l'institutrice, du Maire, du Curé et des paysans eux-mêmes, elle organisa une cantine qui, chaque jour, pendant les mois d'hiver, assurait aux petits un repas chaud.

Cette joie qu'elle prenait elle-même à donner de la joie aux autres, c'était ce que sentaient si bien « les petits » ; ils subissaient tous son charme ; tous lui donnaient leur confiance.

Notre dernier *Bulletin* disait de quelle sollicitude elle entourait, cet été, notre colonie de vacances : ce fut émouvant de voir à ses obsèques une petite fille de 8 ans aux couleurs fraîches, aux yeux brillants de vie, que notre amie soigna en septembre au cours d'une grave maladie, et dont la mère nous disait : « C'est Mme Dupotet qui l'a sauvée ! »

Brusquement, le surlendemain de Noël, celle qui avait aidé à sauver tant de vies fut terrassée par la mort. Comme toujours en ce mois de décembre, elle avait collaboré à notre vente, à notre Fête de Noël, partageant notre vie, nous faisant partager la sienne, songeant aux autres — à sa fille surtout — jusqu'à son dernier souffle, ne songeant jamais à elle ; et, jeune encore, sereine, en pleine activité généreuse, elle s'en est allée sans connaître les misères de la maladie lente, ni les effrois de la séparation, laissant un rayonnant souvenir dont nous voudrions que fût illuminée la solitude de sa chère enfant.

---

## Cercle Amical

---

Janvier

---

Nos jeunes amies venues en grand nombre ont été vivement intéressées par une causerie de Mme Ficquet sur la lutte contre les microbes, où, naturellement, a été évoqué le grand nom de

Pasteur et qui s'est terminée par quelques conseils pratiques d'hygiène.

Puis on fit de la musique comme de coutume : il y eut des chœurs et plusieurs morceaux de violon (du Schubert, la berceuse de Schumann), admirablement exécutés par Marie-Rose Lamon, accompagnée par une de ses amies, Mlle Roussel.

Une tombola, abondamment fournie, a terminé joyeusement cette première séance de l'année.

— : 田 : —

### **3. Informations et œuvres sociales**

#### **Union pour l'Enseignement Agricole et Horticole féminin**

**Siège Social : Mairie du V<sup>e</sup> Arrondissement**

#### **I**

##### **COURS DE CULTURE POTAGÈRE**

Professeur : Mlle J. CERF

*Le lundi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 (8 séances)*

##### **ARBORICULTURE FRUITIÈRE**

Professeur : M. ROUYER

*Le jeudi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 (8 séances)*

Ces Cours ont lieu chaque semaine à partir du lundi 9 janvier et du jeudi 12 janvier.

#### **II**

##### **3 CONFÉRENCES SUR LA CULTURE FLORALE — LES ROSES**

Professeur : M. COCHET-COCHET

##### **3 CONFÉRENCES SUR LES PLANTES MÉDICINALES**

Professeur : M. GÉROME

Ces Conférences auront lieu en mars ; les jours et heures seront indiqués ultérieurement.

### III

#### VISITE DE PÉPINIÈRES, JARDINS FLEURISTES, ETC.

Exercices pratiques d'arboriculture, par M. Séjourné, à partir de mars ou avril, suivant le temps.

Les Cours et Conférences ont lieu à la Sorbonne, Faculté des Sciences.

Rappelons en outre que la *ferme des Ecoles*, 55, route d'Orléans, à Arcueil, directeur M. Lavarenne, prend des pensionnaires à raison de 180 fr. par mois, des demi-pensionnaires à raison de 125 fr. par mois et des externes à 50 fr. par mois. On peut obtenir des bourses d'externat et de demi-pension.

---

---

#### **Ecole d'Infirmières Visiteuses**

---

Les Cours préparant à la carrière d'Infirmière Visiteuse commenceront le 16 janvier 1922, à l'Ecole du Comité National de Défense contre la Tuberculose, 250, Boulevard Raspail.

Les études sont de deux années ; des Bourses peuvent être accordées pendant cette période.

Les traitements de début sont, au minimum, de 6.000 francs par an.

---

---

#### **Concours à l'emploi de Rédactrice à la Préfecture de Police**

---

Le 16 mai 1922 aura lieu un concours pour l'admission à 20 emplois de rédacteur des bureaux de l'administration centrale de la Préfecture de Police.

Le traitement de début est de 8.430 fr. augmenté éventuellement des indemnités et charges de famille (330 fr. par an pour chacun des 2 premiers enfants âgés de moins de 16 ans et 480 pour chaque enfant à partir du 3<sup>e</sup>).

Les dames de nationalité française, âgées de 21 ans au moins et de 30 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1922, pourvues du

diplôme des Chartes, du certificat d'études administratives et financières délivré par la Faculté de droit de Paris, du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire dans les lycées et collèges de jeunes filles, ainsi que les élèves de l'École Normale supérieure de Sèvres peuvent y être admises.

Le registre d'inscription est ouvert dès à présent au bureau du personnel de la Préfecture de Police ; il sera clos le samedi 1<sup>er</sup> avril 1922. On pourra se procurer le programme des matières du concours au bureau du personnel mentionné ci-dessus.

---

---

**Concours pour le Recrutement du personnel  
féminin des bureaux des Services centraux  
du Chemin de fer de l'État.**

---

Date 16, 17 et 18 mai 1922. Délai d'inscription : jusqu'au 31 mars 1922. (S'adresser à la Direction des chemins de fer de l'État, 20, rue de Rome).

---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*

---